

ACTES

Atelier SCoT Nord Meurthe-et-Mosellan

« Economie, commerces et zones d'activités »

Introduction

Monsieur Aurélien BISCAUT, directeur de l'AGAPE, remplace Monsieur Bernard LABBE qui devait initialement présider cet Atelier « Economie, commerces et zones d'activités », il excuse Monsieur le Président, remercie l'ensemble des participants, puis ouvre la séance de travail.

Il explique rapidement le déroulement de la séance et précise que cet atelier doit permettre un travail interactif, favorisant les échanges, afin de prendre position sur les différents scénarios proposés par l'AGAPE. L'objectif de l'atelier est de contribuer au choix du Comité Syndical du SCoT et de fournir une base de travail à l'AGAPE en vue d'élaborer un scénario choisi pour le PADD.

La réunion du jour propose une présentation des quatre scénarios imaginés par l'AGAPE sous l'angle de l'économie, puis proposera aux participants de prendre position sur ces différents scénarios et enfin de répondre à une série de cinq questions sur la thématique de l'atelier :

- Présentation des 4 scénarios par l'Agence d'urbanisme Lorraine Nord (Julien SCHMITZ),
- Questions.

Les 4 scénarios proposés par l'AGAPE

Julien SCHMITZ, AGAPE

Le scénario « Carpe Diem » est un scénario « au fil de l'eau » se caractérisant par une accentuation des phénomènes actuels (croissance économie résidentielle et diminution économie productive), le développement économique est « spontané » et se dilue sur l'ensemble du territoire, notamment sur les pôles émergents. Les disponibilités foncières sur des zones d'activités sont maintenues. L'IUT a été renforcé mais se caractérise par une évasion toujours importante. Les ségrégations sont toujours importantes (précarité des emplois), le développement de l'économie sociale et solidaire constitue un moyen de lutte contre celles-ci.

Le scénario « Circuit-court » est celui du « bien vivre dans le SCoT » marqué par une anticipation des mutations économiques (crise industrielle) par la diversification qui s'appuie sur les ressources et l'ingénierie territoriales. Le développement économique s'appréhende à l'échelle des unités urbaines, les espaces ruraux jouent un rôle moteur dans l'économie. L'enveloppe fon-

cière relative aux zones d'activités est réduite et redistribuée équitablement entre les unités urbaines. La formation a joué un rôle clé dans la diversification économique du territoire (anticipation). L'offre de proximité est améliorée.

Le scénario des « Vases communicants » est celui de la fluidité et de la verticalité. Les déplacements y sont facilités et les congestions routières ont disparu. L'activité économique se spécialise autour d'un corridor logistique, ayant un effet d'entraînement léger sur les branches industrielles. Le développement économique est lié au développement des infrastructures, le corridor est l'espace privilégié du développement économique. Ce sont donc les ZA proches des nœuds de communications qui se développent. Les formations se développent en complémentarité avec les clusters, création d'une antenne de l'IUT à Jarny.

Le scénario de la « Fourmilière » est celui du « développement et de l'innovation économiques » illustré par le renouveau industriel qui s'appuie sur l'automobile et la logistique et qui ont un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie. La stratégie économique repose sur les deux aires urbaines fonctionnel-



Participants à l'atelier

les ce qui implique deux stratégies économiques différentes. Les centres urbains sont renforcés et les ZA existantes sont agrandies et diversifiées. Le développement commercial s'appuie sur le niveau d'armature urbaine. La formation accompagne le développement économique, des formations prévention-santé font leur apparition. L'offre de proximité (commerce et services) est efficace et renforcée.

La synthèse des réactions autour des scénarios

Les participants réagissent à tour de rôle autour de cette présentation des scénarios. Aucun des scénarios présentés ne suscite une adhésion claire et affirmée. Globalement on peut noter que :

- le scénario 1 est rarement cité par les participants, l'absence de stratégie économique expliquant certainement cela ;
- le scénario 3 a suscité de l'intérêt au départ, mais a été progressivement mis de côté ;
- la majorité des participants considère qu'il faut « mixer » les scénarios 2 et 4 entre eux pour aboutir à un scénario souhaité.

Ces réactions ont permis de mettre en avant certains points :

- la question de la gouvernance et de la stratégie économique : il en ressort que les deux agglomérations

envisagent leur développement économique de manière indépendante (en s'appuyant sur les aires urbaines fonctionnelles) mais il apparaît nécessaire de mener des réflexions communes sur certains points ;

- le développement de nouvelles formations est une nécessité pour le territoire ;
- les filières vertes constituent également un enjeu pour le territoire.

Les 5 questions de l'atelier

1/ Vers quelles activités le développement économique doit-il s'orienter ?

Le débat insiste dans un premier temps sur la nécessité d'orienter le développement économique vers plusieurs filières ou branches d'activité. Le scénario 3, qui fait le choix du développement de la filière logistique, semble peu approprié au territoire et plusieurs participants s'interrogent sur le potentiel réel de cette filière pour le territoire, même si il existe à cet effet un potentiel de développement (le triage ferroviaire de Conflans/Jarny peut à ce titre représenter une possibilité).

Il convient que l'accent soit véritablement mis sur la diversification de l'activité économique, afin de ne pas être trop dépendant d'une branche comme par le passé.

A ce titre, la diversification économique doit s'appuyer sur les filières vertes (scénario 4), l'assainissement, l'éco-construction, le recyclage (entre autres) représentent des filières d'avenir pour le territoire. Le développement de la formation (voir question 4) va de pair avec cette diversification.

Quant à la filière automobile (filière principale en termes d'emplois pour le territoire), les participants conviennent qu'il est nécessaire de consolider sa position. Il est rappelé que cette filière, malgré une situation difficile, constitue une « vache à lait » pour le territoire qui dispose d'un savoir-faire autour de l'automobile. Il conviendra à ce titre de saisir les opportunités de développement de la branche, d'accompagner les mutations et de consolider le tissu de

PME/PMI qui lui y est rattaché. La SOVAB constitue un pilier économique du territoire à préserver.

2/ Comment le développement économique doit-il s'organiser pour participer à l'attractivité du territoire ?

Les réactions autour des différents scénarios ont montré que les points de vue sur cette question étaient divergents. Le scénario 4 présente pour l'essentiel des participants une situation « logique » puisque les deux territoires répondent déjà, à l'heure actuelle, à cette organisation économique basée sur les aires fonctionnelles. Plusieurs participants voient néanmoins dans cette présentation comme une concentration accrue du pouvoir économique sur deux agglomérations, tandis que le reste semble en marge du développement économique, cette situation ne pouvant être acceptable. Les participants s'accordent sur ce point de vue et considèrent que bien que les deux agglomérations doivent constituer des moteurs économiques rattachés à leurs aires fonctionnelles respectives, il ne faut pas pour autant négliger les pôles secondaires, d'où la nécessité d'appréhender le développement économique à travers l'armature urbaine du territoire (comme présenté dans le scénario 2) afin de ne pas marginaliser les autres pôles du territoire.

Enfin, bien que le SCoT Nord 54 se compose de deux territoires aux particularités et au fonctionnement distincts, il est cependant nécessaire de les rapprocher afin de mener une politique de développement économique autour d'axes communs, de rechercher des complémentarités et d'éviter un développement concurrentiel.

Abordée à de nombreuses reprises tout au long de l'atelier, la question de l'identité à construire du territoire a donc été approfondie autour de cette question.

3/ Sur quels espaces doit s'orienter le développement économique ?

Cette question a été abordée dans un premier temps à travers les Zones d'Activités. Les participants s'accordent sur le principe de favoriser en priorité le remplissage des ZA exist-

tantes. La nécessité de diversifier les activités au sein des zones a également été abordée.

Une réflexion sur les disponibilités foncières actuelles doit être menée, afin de bien évaluer les besoins du territoire.

En matière de développement commercial, celui-ci doit se limiter aux pôles de Mont-Saint-Martin et de Conflans-en-Jarnisy qui doivent être renforcés. Néanmoins, il conviendra de protéger le commerce de centre-ville afin de maintenir une offre de proximité en leur sein.

Enfin, pour l'essentiel des participants, l'émergence de nouvelles pratiques commerciales peuvent remettre en cause le dynamisme commercial du territoire notamment le e-commerce, qui apparaît plus comme un complément au commerce traditionnel et surtout les « drive » commerciaux seuls (c'est-à-dire des entrepôts commerciaux sans espace de vente) dont il conviendra d'éviter le développement sur le territoire.

4/ Est-ce que le territoire a des besoins en formations ?

La question de la formation a été abordée longuement lors de la question 1. Les participants ont rappelé qu'une démarche Compé-

tence Territoriale a été menée sur les territoires de Longwy et de Briey. Cette démarche a mis en place un plan d'actions dans lequel il est envisagé de développer de nombreuses formations afin d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et leur impact sur l'emploi et les compétences.

Le développement de nouvelles formations autour des filières vertes est également important pour le territoire (appui sur les filières vertes stratégiques de la DREAL). Il est nécessaire de s'appuyer sur un socle commun en termes de développement des compétences.

Ainsi, le scénario 2 constitue pour les participants un scénario intéressant en matière de développement des formations.

Les formations autour de la santé (scénario 4) peuvent également être intéressantes pour le territoire.

Cependant, le manque d'espaces de formation semble constituer un frein à ce développement et une réflexion doit être menée (l'IUT de Longwy dispose de 30% d'espaces libres, le LEP de Landres dispose également de place et peut jouer un rôle).

L'IUT de Longwy constitue un pilier essentiel du territoire qu'il faut renforcer.

5/ Comment lutter efficacement contre les ségrégations socio-spatiales attestées sur le territoire ?

Par manque de temps, cette question n'a pas pu être complètement débattue.

Néanmoins, tout au long de l'atelier, les remarques relatives à l'amélioration du cadre de vie, à une approche territorialisée du développement économique (à l'échelle des deux pays, ou à l'échelle des unités urbaines), de développement de nouvelles formations (porteuses de nouveaux métiers) et du maintien ou renforcement d'une offre de proximité semblent constituer des leviers importants pour mener cette lutte.



Participants à l'atelier

« Economie, commerces et zones d'activités »

Synthèse

D'après les débats et les réactions des participants, on peut retenir les points suivants :

- **Les scénarios « Circuit court » et « Fourmilière » sont ceux qui semblent les plus proches des attentes des participants.** Il conviendra de « mixer » ces deux scénarios. La recherche d'une stratégie économique commune qui apparaît dans le scénario des vases communicants est intéressante mais doit être nuancée ;
- Le développement économique doit **soutenir et préserver la branche automobile** et saisir toute opportunité de développement de celle-ci. Parallèlement, il faut veiller à **diversifier l'activité économique**, notamment vers les **filières vertes** ;
- Le territoire du SCoT se compose de deux territoires qui **ne disposent pas d'une identité économique commune**, car liés à **deux aires urbaines fonctionnelles différentes**. Cependant, il est nécessaire de **mener des réflexions communes sur certains aspects** ;
- Si le développement économique doit **s'appuyer sur les deux pôles principaux** et les renforcer, il ne doit cependant **pas négliger les autres pôles du territoire** ;
- **Les zones d'activités existantes doivent être comblées** et il faut veiller à diversifier les activités au sein de chaque zone ;
- Il faut **conforter le poids des deux pôles commerciaux et protéger le commerce de centre-ville**. Il faut également veiller à éviter le développement de pratiques commerciales pouvant fragiliser l'existant ;
- **Le territoire doit développer de nouvelles formations.**

